

POPULATION COMPARÉE

DE

L'AVALLONNAIS

SOUS LOUIS XVI ET SOUS NAPOLÉON III.

Le progrès est partout ; il n'est pas un discours officiel ou officieux, pas une conversation, pour ainsi dire, où l'on ne parle du progrès. Du haut des sublimes inventions de la vaccine, de la vapeur, du télégraphe électrique, des chemins de fer et des canons rayés, on jette un regard de commisération sur nos pauvres grands-pères qui se laissaient décimer et enlaidir par la petite vérole, allaient à Paris dans de lourdes diligences très peu diligentes ou par le coche d'Auxerre, et ne savaient tuer leurs ennemis qu'à cent ou deux cents toises au plus.

Un jour, après avoir entendu de bien belles choses sur le progrès, je me suis demandé si je ne pourrais pas, sur un point très-important, la population, constater le progrès d'une manière certaine dans mon pays, dans l'Avallonnais. Avant la grande révolution on n'avait jamais fait de recensement exact de la population, mais on avait les registres des baptêmes, mariages et sépultures, tenus par les curés, et dont les doubles étaient, chaque année, déposés aux greffes des bailliages, comme les actes de

l'état civil le sont aujourd'hui aux greffes des tribunaux de première instance. Après m'être assuré que les registres des paroisses étaient au greffe d'Avallon, je me suis dit : comparons les naissances, décès et mariages des communes comprises dans l'arrondissement, mais à deux époques éloignées : la première, comprenant quinze années avant la révolution, de 1775 à 1789, et la seconde, quinze années également, de 1846 à 1860, et je verrai, par des documents certains, irrécusables, quel a été, dans mon pays, le progrès sur le point le plus important de tous, car il ne s'agira pas des choses, mais des hommes eux-mêmes.

Je me mis immédiatement à l'œuvre, et voici ce que je trouvai d'abord pour le chef-lieu, pour Avallon :

	Naissances.	Décès.	Mar.
1 ^{re} période de 15 années, de 1775 à 1789.	2,097	4,621	452
2 ^e période de 15 années, de 1846 à 1860.	1,701	1,848	539
	En moins, 396	En plus, 227	En plus, 87

A ce résultat, je m'écriai : c'est impossible ! je me suis trompé. Alors je vérifiai mes notes, je refis mes additions et soustractions, mais je ne m'étais pas trompé, j'arrivai toujours à ce résultat, que les naissances avaient diminué de 396, que les décès s'étaient accrus de 227, qu'en un mot on avait reculé au lieu d'avancer, résultat étrange, paradoxal, car enfin Avallon s'est embelli, le nombre de ses maisons a beaucoup augmenté, le bien-être a fait de grands progrès depuis 1789.

Persuadé que cette anomalie devait être attribuée à des circonstances extraordinaires et dont je ne pouvais me rendre compte, je continuai mes recherches dans le reste du canton ; dans ces villages dont la population avait été complètement émanicipée en 1789, où l'on voit tant de maisons neuves si supérieures aux anciennes, tant de

signes de prospérité, j'étais bien sûr de retrouver les preuves d'un progrès incontestable.

Or, voici ce que je trouvai pour le canton entier, en y comprenant Avallon :

	Naisances.	Décès	Mar.
1 ^{re} période.	5,121	4,394	1,240
2 ^e période.	5,921	4,237	1,423

Différence en moins, 1,200 En moins, 157 En plus, 174 (1)

Cette fois mon étonnement redoubla. Comment ! 1,200 naissances de moins dans les quinze dernières années ! Il est vrai qu'il y a 157 décès de moins, mais, en définitive, l'accroissement de la population a été de 727 personnes dans la première période, tandis que dans la seconde, au lieu d'un accroissement, on a un déficit de 316 par l'excédant des décès sur les naissances. Peut-on

(1) CANTON D'AVALLON.

Détail par communes.

	1 ^{re} période, de 1775 à 1789,			2 ^e période, de 1846 à 1860.		
	Naisances.	Décès.	Mar.	Naisances.	Décès.	Mar.
Annay-la-Côte.	157	156	53	142	164	63
Annéot.	57	28	9	19	22	9
Avallon.	2,097	1,621	452	1,701	1,848	559
Domecy-sur-le-Vault.	159	118	31	98	88	59
Etaules.	200	174	79	210	165	79
Girolles.	204	172	47	105	153	49
Island.	188	190	60	149	140	53
Le Vault.	458	454	85	224	258	102
Lucy-le-Bois.	325	295	85	284	308	87
Magny.	457	326	108	320	401	156
Menades	76	64	26	98	97	24
Pontaubert.	214	207	70	156	135	66
Sauvigny-le-Bois.	353	343	78	250	253	83
Sermizelles.	155	146	41	103	119	40
Tharot.	83	100	28	62	88	32
Totaux.	5,121	4,394	1,249	3,921	4,237	1,423

se consoler par un excédant de 194 mariages de la seconde période comparée à la première? Mais quel progrès dans des mariages inféconds?

Je cherchai les causes de cette décroissance de la population et je crus l'avoir trouvée. La grande route de Paris à Lyon passait autrefois à travers tout le canton; elle donnait des débouchés et de l'ouvrage à une foule de propriétaires et d'ouvriers; le chemin de fer de Lyon ayant rendu la route à peu près déserte, une partie de la population a été forcée d'aller autre part chercher des moyens d'existence. Cette explication me sembla plausible, seulement je ne m'expliquais pas bien comment, avec une population que l'on supposait diminuée et 1,200 naissances de moins, on avait un chiffre de décès égal, à 157 près, au chiffre d'avant 1789.

L'esprit un peu perplexe, je passai à un autre canton, à celui de L'Isle-sur-le-Serein, qui, s'il avait souffert, dans sa partie occidentale, de la perte de la grande route, avait dû trouver une sorte de compensation dans sa partie orientale, rapprochée du chemin de fer de Lyon. Je me remis à compiler, et j'arrivai aux chiffres suivants :

	Naissances.	Décès.	Mar.
1 ^{re} période,	2,911	2,656	697
2 ^e période,	2,137	2,402	787

Différence en moins, 774 En moins, 254 En plus, 90(1)

(1) CANTON DE L'ISLE-SUR-LE SEREIN.

Détail par communes.

	1776-1789.			1846-1860.		
	Naissances.	Décès.	Mar.	Naissances.	Décès.	Mar.
Angely.	130	126	29	104	105	42
Annoux.	111	71	25	116	106	55
Athic.	89	95	21	70	74	36
Blacy.	106	122	25	108	139	50
Civry.	184	168	52	111	133	49

Ainsi, dans la première période, l'accroissement de la population avait été de 251 par l'excédant des naissances sur les décès ; dans la seconde, le déficit est, au contraire, de 265. Dans ce canton aussi, au lieu de progresser, on recule.

Oh ! me suis-je dit, pour le canton de Guillon, qui se rapproche beaucoup du chemin de fer de Lyon, dont le sol est presque partout d'une admirable fécondité, où l'agriculture a fait tant d'efforts heureux, dans ce canton qui fournit au recrutement les plus beaux conscrits du département, nous allons enfin trouver le progrès.

Plein d'espoir, je me remets au travail, et voici le résultat :

	Naissances.	Décès.	Mar.
1 ^{re} période.	2,875	2,329	607
2 ^e période.	1,894	1,978	725
	Différence en moins, 981	En moins, 554	En plus, 118(1).

Mon étonnement fut au comble. Comment ! dans un canton si favorisé l'accroissement était, avant la révolu-

Coutarnoux.	128	106	21	105	152	44
Dissangis.	153	109	31	60	77	26
Joux-la-Ville.	458	370	144	418	380	146
L'Isle-sur-le-Serein.	420	363	71	287	326	77
Massangis.	239	239	60	179	223	54
Précy-le-Sec.	353	333	94	245	285	84
Provency.	235	221	50	103	122	29
Sainte-Colombe.	200	213	44	131	162	54
Talcy.	105	100	26	100	118	41
Totaux.	2,911	2,656	697	2,137	2,402	787

(1) CANTON DE GUILLON.

Détail par communes.

	1775-1789.			1846-1860.		
	Naissances.	Décès.	Mar.	Naissances.	Décès.	Mar.
Anstrude.	347	270	63	234	258	95
Cussy-les-Forges.	289	227	50	190	298	75

tion, de 444 personnes, et il y a, dans la seconde période, un déficit, faible il est vrai, mais enfin un déficit de 84 personnes. Les décès excèdent les naissances.

Je cherchai une cause à ce fait si étrange sans en trouver, et, de guerre lasse, je me dis enfin : mais peut-être, comme certaines gens le prétendent, les chemins de fer font-ils un effet tout contraire de celui que je suppose, peut-être ne donnent-ils de l'embonpoint aux extrémités qu'en amaigrissant les parties intermédiaires ; peut-être qu'ils font l'effet des rectifications des cours d'eau qui donnent une impulsion rapide au courant en desséchant les propriétés riveraines ? L'explication, toutefois, ne me paraissait pas sans objection ; mais, faute de mieux, j'étais tenté de m'en contenter.

Voyons donc alors les cantons les plus éloignés du chemin de fer. Je compulse, en m'armant de patience, les registres du vaste canton de Vézelay ; mais je suis arrêté un moment par une lacune dans ces documents.

Guillon.	405	328	84	258	261	82
Marmeaux.	141	118	55	86	81	54
Montréal.	275	234	56	160	186	51
Pisy.	212	200	47	107	113	36
St-André-en-Terre-Pl.	200	149	36	106	94	51
Santigny.	134	92	44	90	91	32
Sauvigny-le-Beuréal (avant la révolution de la paroisse)	323	262	66	68	70	29
Savigny-en-Terre-Pl.				106	94	51
Sceaux.	85	70	30	105	86	36
Thisy.	81	45	16	97	82	50
Cisery. (avant la révolution, de la paroisse de)	415	86	25	56	54	24
Trévilly.				50	43	26
Vassy-sous-Pisy.	132	131	26	102	75	46
Vignes.	138	117	29	89	94	29
Totaux.	2,875	2,329	607	1,894	1,978	725

Les baptêmes, sépultures et mariages de quatre communes de ce canton, Domecy-sur-Cure, Fontenay, Pierre-Perthuis et Lichères, ne sont pas au greffe d'Avallon, on n'y trouve que les actes de l'état civil de la seconde période; je n'ai pas pu faire la comparaison pour ces communes. Mais ces actes qui me manquent n'auraient pu modifier qu'en mal le résultat final du canton de Vézelay, car ces quatre communes ont eu, dans la seconde période 1846-1860 :

Naissances.	688
Décès.	776

De sorte que l'excédant des décès est de 88

Quant au reste du canton de Vézelay, après de longues recherches, j'ai trouvé :

	Naissances.	Décès.	Mar.
1 ^{re} période.	4,241	3,914	1,083
2 ^e période.	5,378	3,843	1,254

Différence en moins, 863 En moins, 368 En plus, 171(1)

Il n'y avait encore dans ce résultat rien de satisfaisant. Dans la première période, l'accroissement de la population est de 330; dans la seconde, la diminution de

(1) CANTON DE VÉZELAY,

Moins les quatre communes de Domecy-sur-Cure, Fontenay, Pierre-Perthuis et Lichères.

Détail par communes.

	1775-1789.			1846-1860.		
	Naissances.	Décès.	Mar.	Naissances.	Décès.	Mar.
Asnières.	271	251	60	296	303	113
Asquins.	475	412	119	298	273	109
Blannay.	170	177	47	74	86	28
Brosses.	403	354	100	385	448	154
Chamoux.	167	133	45	188	194	71
Châtel-Ceasoir.	582	620	168	474	448	165
Givry.	195	164	51	91	118	44

165 personnes par l'excédant des décès sur les naissances.

Je n'avais plus que le canton de Quarré, et pour celui-là mon espoir était meilleur. L'agriculture y était autrefois si arriérée et le pays si pauvre ; il tend à changer de face et on y voit de nouvelles maisons bien construites, couvertes en tuiles et même en ardoises, qui font un grand contraste avec les masures couvertes en chaume, ce qui annonce que l'aisance se répand dans ces campagnes. Le nombreux bétail qu'on élève dans le canton de Quarré et dont le prix a plus que doublé depuis quinze ans, doit avoir fait la fortune de ce pays.

Mais là encore il devait y avoir une déception :

	Naissances.	Décès.	Mar.
1 ^{re} période.	3,288	2,829	750
2 ^e période.	2,829	3,890	868
	Différence en moins, 459	En plus, 1,061	En plus, 138(1)

Montillot.	272	226	63	317	310	114
Saint-Moré.	181	187	41	141	145	46
Foissy. (avant la révolution, de la paroisse de)	607	513	135	120	155	50
Saint-Père.				345	373	147
Tharoiseau.	175	122	42	94	106	43
Vézelay.	573	570	142	445	454	131
Voutenay.	170	180	50	110	130	39
Totaux.	4,241	5,911	1,083	3,378	3,543	1,254

(1) CANTON DE QUARRÉ-LES-TOMBES.

Détail par communes.

	1775-1789.			1846-1860.		
	Naissances.	Décès.	Mar.	Naissances.	Décès.	Mar.
Bussières.	236	190	57	144	358	44
Chastellux.	254	163	72	292	311	79
Quarré-l.-Tombes.	887	681	200	899	1,120	256
Saint-Brancher.	309	255	63	233	376	77
St-Germain-des-Ch.	373	466	99	412	547	134

Ainsi, non-seulement il y a 459 naissances de moins dans la seconde période, mais 1,061 décès de plus, c'est encore pis que dans les autres cantons.

Je sais qu'on peut trouver une explication à cette mortalité croissante et vraiment effrayante. Il y a aujourd'hui, dans le canton de Quarré, plus d'enfants trouvés et d'enfants de Paris qu'il n'y en avait avant 1789 ; ces enfants meurent en grand nombre par suite de la fatigue du voyage et de mauvais soins. C'est possible, seulement ceci revient à dire que plus les grandes villes s'accroissent, plus il y a d'enfants trouvés, plus il y a d'enfants légitimes confiés forcément par leurs parents à des nourrices mercenaires, malheureux enfants qui, pour la plupart, vont peupler les cimetières des campagnes pauvres. C'est le revers de la médaille des rues magnifiques, des boulevards merveilleux, des monuments gigantesques, des fêtes babyloniennes.

En résumé, voici, pour l'arrondissement d'Avallon, le résultat comparatif et général, moins les quatre communes du canton de Vézelay dont les registres d'avant la révolution m'ont fait défaut :

	Naissances.	Décès.	Mar.
1 ^{re} période (1775-1789).	18,434	16,122	4,562
2 ^e période (1846-1860).	14,159	16,050	5,079
	-----	-----	-----
	Différence en moins, 4,275	En moins; 72	En plus, 717

Ainsi, à 72 près, nous trouvons le même nombre de

Beauvilliers, (avant la révolution de la paroisse de)	}	777	827	163	}	43	105	25
St-Léger-de-Fourchet.							570	752
Sainte-Magnance.		250	247	74		252	341	95
		-----	-----	-----		-----	-----	-----
Totaux.		3,288	2,829	730		2,829	3,890	868

décès, une diminution de 4,275 naissances, c'est-à-dire de près d'un quart, et un accroissement de 717 mariages très peu féconds ; c'est vraiment à n'y pas croire après 60 ans de progrès.

Dans la première période, la population, par l'excédant des naissances sur les décès, s'accroît de 2,312 ; dans la seconde période, elle diminue au contraire de 1,891 par l'excédant des décès sur les naissances.

Si le résultat de ces recherches avait été tout l'opposé, si on avait constaté pour notre arrondissement 4,275 naissances de plus dans la période de 1846 à 1860 et un accroissement de population de plus de quatre mille âmes sur la période d'avant la révolution, certes on ne manquerait pas de célébrer l'immense progrès qui se serait fait dans la population ; suite naturelle des progrès de l'agriculture, de l'aisance, de la bonne administration, etc., etc. Serait-il déplacé, en présence du fait contraire authentiquement démontré, de dire que nous nous abusons peut-être sur nos progrès, au moins dans notre pays ?

En examinant le résultat de nos recherches, la première idée qui nous vient naturellement, c'est que la population, avant la révolution, devait être dans notre pays aussi considérable que de nos jours, puisqu'elle donnait un nombre de décès à peu près égal et beaucoup plus de naissances. Si on supposait la population plus faible, alors il faudrait admettre que le progrès était encore bien plus grand que je ne le suppose sous Louis XVI.

Ensuite le nombre des jeunes gens capables de travailler fortement ou de défendre la patrie devait être plus considérable que de nos jours. Sur les 18,432 naissances de la première période, il y en avait au moins la moitié du sexe masculin, et à vingt-un ans il devait en rester, si l'on adopte la table de Deparcieux sanctionnée par le

bureau des longitudes, 5,776 qui, sauf les infirmes, ont pu défendre la France dans les grandes guerres de la République et de l'Empire, tandis que sur les 14,159 naissances de la seconde période, si l'on compte la moitié du sexe masculin, il ne restera à vingt-un ans, que 4,436 garçons, c'est-à-dire à peu près un quart de moins. Si pour toute la France le nombre des naissances avait diminué dans cette proportion, la force réelle de la population ouvrière et agricole et de la France militaire diminuerait dans un avenir prochain de près d'un quart de ce qu'elle était à la fin du siècle dernier et au commencement de celui-ci.

Enfin la mortalité, bien loin de diminuer, a augmenté, quoique le nombre des décès soit le même. En effet, la mortalité est beaucoup plus forte sur les enfants que sur les personnes adultes ; d'après le bureau des longitudes, un sixième des enfants meurt dans la première année, un cinquième ne parvient pas à l'âge de deux ans, un quart à l'âge de quatre ans et un tiers à l'âge de quatorze ans (p. 215, 1860). Aussi, plus il y a de naissances, plus il y a de décès. Lorsque, dans la seconde période, de 1846-1860, nous voyons 4,275 naissances de moins et, à 72 près, le même nombre de décès, nous pouvons être assurés que la mortalité a été beaucoup plus forte. S'il y avait eu, comme à la première période, 4,275 naissances de plus en quinze ans, nous aurions constaté les nombreux décès qui auraient enlevé une partie de ces enfants. Ainsi, d'après les tables du bureau des longitudes, ces 4,275 naissances auraient donné en quinze ans 1,456 décès. La vie moyenne, bien loin d'augmenter dans l'arrondissement d'Avallon, a donc diminué.

Comment se fait-il que notre pays soit, sous le rapport de la population, dans cette triste position ? Est-ce que nous ne jouissons pas dans notre arrondissement des

principes de 1789? Est-ce que la propriété y est concentrée en un petit nombre de mains? Au contraire, la terre y est très-morcelée et se morcèle tous les jours davantage. Est-ce que le bienfait de la vaccine n'y est pas répandu? Mais il est bien peu de nos habitants qui ne soit vacciné, et la petite vérole ne tue à peu près personne, malheureusement d'autres maladies tout aussi meurtrières l'ont fort bien remplacée, ou plutôt fort mal. Est-ce que les malades sont livrés à des empiriques? Au contraire, nous avons de nombreux et d'excellents médecins reçus par la faculté. Est-ce que nos paysans sont ignares et arriérés? Mais les instituteurs répandent partout la lumière de l'écriture et de la lecture, du calcul et de la géographie, et il est peu d'hommes et de femmes qui n'aient admiré la civilisation et les belles choses dans la grande capitale et n'en aient fort profité. Je vois les dimanches beaucoup de messieurs en redingote dans les villages et j'admiraïs dernièrement une jardinière en crinoline qui sarclait ses carottes. Est-ce que notre pays est pauvre et sans capitaux? Allons donc, nous avons de la rente, des actions, des obligations de chemins de fer, du crédit foncier, même du mobilier, jusque dans les villages et en grande quantité. Est-ce que la justice est mal rendue dans notre arrondissement? Loin de là, les magistrats sont très-vigilants et très-intègres. Est-ce que la police est mal faite? Comment donc! l'arrondissement s'est enrichi depuis quelques années d'une cinquième brigade de gendarmerie et d'un nouveau commissariat de police, tandis qu'avant la révolution il n'y avait pour tout le bailliage d'Avallon qu'un brigadier et trois cavaliers de la maréchaussée. Est-ce que les ingénieurs, les agents-voyers sont inertes, est-ce que l'administration sommeille? Au contraire, elle nous protège, nous surveille, guide tous nos pas, nous enveloppe d'une sollicitude continuelle. Et

à ce propos, il y a des choses bizarres. Sept paroisses, situées à une petite distance d'Avallon et actuellement du canton de l'Isle : Civry, Coutarnoux, Dissangis, l'Isle, Massangis, Provençy, Sainte-Colombe, étaient autrefois du bailliage de Troyes et de la généralité de Paris, très loin de la justice et du subdélégué, le sous-préfet de l'époque. Evidemment l'action de la justice et de l'administration, à cause du grand éloignement, devaient s'y faire sentir fort peu, et cependant, dans les quinze années de 1775 à 1789, l'excédant des naissances sur les décès dans ces communes est de 140; et lorsqu'elles sont délivrées de cette organisation absurde et près du tribunal, près de la sous-préfecture, protégées et contenues par une brigade de gendarmerie placée au milieu d'elles, qu'elles jouissent enfin de tous les bienfaits d'une administration vigilante, l'excédant des décès sur les naissances dans les quinze dernières années est de 219. Faut-il en conclure que plus on administre et que l'on croit faire de bien aux populations, moins on leur en fait? Ce serait absurde aux yeux de l'immense majorité des Français.

En présence des chiffres désolants que j'ai rapportés plus haut, il m'est venu un doute. Est-ce que l'agriculture a fait dans notre arrondissement autant de progrès qu'on le pense généralement? Les produits nécessaires à la nourriture de l'homme y ont-ils beaucoup augmenté? Les habitants de ces paroisses, il y a quatre-vingts ans, ne devaient pas trop mal vivre, puisque la population augmentait. J'admets bien qu'aujourd'hui on mange plus de viande, plus de blé et moins de grains inférieurs; mais si la quantité des bestiaux et des mesures de blé a augmenté beaucoup, si tout y est plus abondant, comment se fait-il que la population y diminue? Et cependant l'agriculture incontestablement a fait des progrès; les concours

du comice de l'arrondissement d'Avallon sont sans contredit les plus beaux du département de l'Yonne, je dirai même des départements voisins ; la race chevaline notamment a fait des progrès admirables, comment se fait-il donc que la race humaine en ait fait si peu, qu'elle ait reculé au lieu d'avancer ?

Après tout, me dira-t-on, si votre pays est en décadence, tant pis pour lui ; mais heureusement qu'il est une rare exception dans la France et que partout ailleurs le progrès marche à pas de géant.

Il m'est pénible de penser que mon pays fait ainsi tache dans la prospérité générale, et que, s'il prenait envie à M. le sénateur Charles Dupin de faire une nouvelle carte coloriée de la France, mon pays serait barbouillé de l'encre la plus noire. Pour l'objet qui nous occupe, mon pauvre pays est-il donc une anomalie, une sorte de monstruosité ? Examinons.

Necker, dans son ouvrage de l'administration des finances, donne le relevé des actes de baptêmes, de sépultures et de mariages de 1771 à 1780, et la statistique générale du royaume, le relevé de ces actes, de 1781 à 1784 : il en résulte que pendant ces quatorze années le nombre des naissances s'est élevé à 43,269,056, et en moyenne à 947,789 par an. Mais il ne faut pas oublier que ce chiffre est un minimum, ainsi que l'explique Necker. Il y a un certain nombre de naissances de protestants et de juifs qui n'y sont pas ; des pays même ont été omis dans ce relevé. D'un autre côté, si la France a perdu Landau et Philippeville, elle a gagné la principauté de Montbéliard et le Comtat-Venaissin, beaucoup plus peuplés, c'est-à-dire que pour comparer les naissances actuelles avec celles de 1771 à 1784, il faut ajouter à ces dernières au moins 6,000 naissances, car les populations réunies à la France, déduction faite de celles qu'elle a perdues, don-

nent au moins ce chiffre. En résumé, la France, telle qu'elle est aujourd'hui, avait, dans les quatorze années de 1771 à 1784, au minimum, en moyenne 955,000 naissances annuelles.

Or, dans les quatorze dernières années, de 1845 à 1858 (on n'a pas encore publié le chiffre de 1859 et 1860), le relevé des naissances monte à 13,363,415, c'est en moyenne 954,582 naissances, c'est-à-dire exactement le même chiffre que sous Louis XVI. Il n'y a donc eu aucun progrès sous ce rapport, ou plutôt on a reculé. En effet, la population actuelle de 36 millions de Français ne donne pas plus de naissances que les 30 millions de Français sous Louis XVI (car il y en avait en 1789 30 millions, comme je l'ai démontré dans mes ouvrages de *la France avant la Révolution, de la Décadence et de la grandeur de la France*, et s'il n'y avait eu que 25 millions, comme on le croit généralement, l'argument serait encore bien plus fort). Ces 36 millions auraient dû donner, si le progrès avait été aussi grand que sous Louis XVI, 4,146,000 naissances annuelles, près de 200,000 de plus.

D'un autre côté, comme il résulte des publications officielles que la population de la capitale et de presque toutes les villes de premier et second ordre a beaucoup augmenté, leurs naissances ont dû être plus nombreuses et par conséquent les naissances des petites villes et des campagnes ont dû diminuer presque partout, et je suis persuadé que si on faisait pour tous les arrondissements essentiellement agricoles un travail semblable à celui que je viens de faire pour l'arrondissement d'Avallon, on arriverait à peu près au même résultat.

Quant aux décès, leur nombre a été, dans les quatorze années de 1771 à 1784, de 11,843,918, et en moyenne de 848,851 par an. Mais pour comparer ces décès avec ceux de nos jours, il faut ajouter 5 à 6,000 décès annuels que

devaient donner ces populations qui sont aujourd'hui réunies à la France; ce qui ferait à peu près 854,000. Or, dans les quatorze années de 1854 à 1858, le nombre des décès a été de 11,967,297 (1), soit en moyenne de 854,806 par an, le même chiffre que sous Louis XVI.

Mais ces chiffres égaux ne sont pas même exacts. Dans le chiffre de ces quatorze dernières années ne figurent pas les enfants morts-nés dont on a fait une catégorie à part et avec raison. Mais avant la révolution ces enfants morts-nés, s'ils étaient inscrits sur les registres, ne l'étaient pas au registre des baptêmes puisqu'ils n'étaient pas baptisés, mais dans celui des sépultures. Sans doute plus d'un enfant mort-né n'était inscrit ni aux baptêmes ni aux sépultures, mais tous les curés soigneux ne manquaient pas de les mettre dans ce dernier registre. Or, maintenant les enfants morts-nés sont au nombre de 30 à 40 mille par an, et il devait y en avoir autant avant la

(1) *Relevé des naissances et décès de la France entière, moins les morts-nés, pendant les quatorze années 1845-1858.*

Années.	Naissances.	Décès.
1858	969,543	874,023
1857	940,709	858,796
1856	952,116	857,082
1855	899,559	936,833
1854	923,461	992,779
1853	936,967	795,593
1852	965,080	810,696
1851	979,907	817,449
1850	962,972	775,653
1849	995,466	982,008
1848	948,748	844,158
1847	918,581	856,026
1846	983,473	831,498
1845	992,053	754,701
	<hr/>	<hr/>
Totaux.	13,568,415	11,967,297

révolution; dès lors il devait y avoir à cette première époque, au minimum, 45,000 décès annuels de moins qu'à nos jours, lorsqu'il s'agit de comparer les décès des deux époques; d'où j'en conclus que la population augmente moins aujourd'hui dans la France entière que sous Louis XVI. Il est vrai que les quinze premières années du règne de Louis XVI furent certainement l'époque la plus prospère, la plus heureuse de l'ancienne monarchie, ce qui, par parenthèse, n'empêcha pas la plus terrible des révolutions.

Il est un fait certain, c'est que de tous les États de l'Europe, sauf la Turquie, la France est le pays où la population augmente le moins. Pourquoi cela? — Pourquoi? Le progrès peut-être. — Pourquoi? Il est écrit : cherchez et vous trouverez.

RAUDOT,

Ancien Représentant de l'Yonne.
